

Compte rendu de la réunion du 6 Novembre

Page 1	Compte rendu du 6/11
Page 2	Présentation de modèles
Page 3	Présentation de modèles
Page 4	Indoor
Page 5	Indoor
Page 6	Divers
Page 7	Divers
Page 8	Compte rendu comité

Allocution du président

Rappel est fait concernant la saison indoor dans le complexe sportif de Lasnes.

L'accès au terrain sera très prochainement fermé afin d'empêcher sa détérioration suite aux conditions climatiques. soyez attentif à votre mail-box.

Présentation de modèles.

Didier Amelinckx (OO-AD229) nous présente son Mystère 3000 terminé.

Le Mystère 3000, avion canard des années 80 produit par la marque italienne Scorpio, que je vous ai présenté en gros œuvre terminé début avril, est enfin prêt pour son envol.

La finition a été faite de manière classique, les plans ont été marouflés au papier japon léger et enduit nitro-cellulosique (Spanlak Model Engineering B.V.Holland) qui est bien à base de vrai thinner nitro-cellulosique, en ventilant bien mon atelier...sinon c'est le trip assuré et vraiment pas idéal pour la santé.



Ensuite j'ai passé trois couches d'enduit nitro, dans lequel j'ai rajouté du talc, en ponçant à chaque fois entre les couches avec du papier 320 jusqu'au 600. La dernière couche a été finie au papier 1000. Je me suis procuré un pistolet de retouche de carrosserie HVLP (High Volume Low Pressure) ainsi qu'un compresseur adéquat fonctionnant sans huile. C'est la première fois que j'utilise ce matériel. La teinte que j'ai choisie est un gris clair rappelant le style militaire. J'ai obtenu cette couleur en mélangeant 400 ml de peinture polyuréthane Alkyfix de Graupner blanc avec 100 ml de peinture grise de la même marque.

Après lecture de tutoriels sur You Tube et quelques essais sur des chutes de carton maquette avec recherche de dilution peinture, mon pistolet était réglé.

J'ai donc ensuite appliqué soigneusement cette peinture sans difficultés mais cela a relevé avec le brillant plusieurs défauts de finition sur les surfaces que je croyais impeccables après tous mes efforts de ponçage d'enduits.

J'ai donc à nouveau poncé la peinture à l'eau, rempli certains défaut à la peinture au pinceau fin et poncé encore le tout.

Il m'a fallu finalement recommencer ce processus trois fois afin d'avoir un fini correct.

Je regrette les produits Hobby-Poxy Filler et Stuff, qui contrairement à l'enduit talc permettaient plus aisément de voir au ponçage les défauts restant car ces enduits étaient plus brillants après ponçage. La marque Hobby Poxy n'existe plus et pour un prochain projet je vais envisager plutôt un apprêt de carrossier adapté et compatible avec la peinture utilisée.

Globalement je suis content du résultat et de l'expérience.

Le Mystère 3000 a ensuite été décoré au Solartrim avec l'ajout ci et là au bout des plans de quelques lignes effectuées au pinceau d'artiste.

J'apprécie mon modèle à présent en statique dans mon bureau et dans quelques temps, quand je m'en serai un peu lassé, il fera son premier vol.

A bientôt,

Présentation de modèles.

Sébastien Josis (OO-AJ234) nous présente un petit biplan indoor 2 axes.
 Le plan est issu du magazine RCM n°274 paru en février 2004.
 Nom du modèle: « El Muxaill » (nom donné par son inventeur J-F Prodel).
 Envergure: 83cm
 Longueur: 94cm
 Poids en ordre de vol: 197gr
 Accus utilisés: 500mAh LiPo 2S
 Moteur brushless de 39gr, 100W max annoncés
 Hélice GWS DD-8040 2x servos de 3,6gr.



Dessiné pour posséder de un à quatre plans, c'est la version biplan qui assure les meilleures performances en vol. C'est cette version que j'ai décidé de construire.
 La structure a été découpée dans du balsa et renforcée par endroits à l'aide de tiges de carbone (notamment au niveau des ailes).
 L'entoilage est réalisé en film alimentaire, qui a l'avantage d'être légèrement thermorétractable. Le plan original n'a pas été suivi à la lettre: le train d'atterrissage, la motorisation ainsi que la fixation des ailes ont été revus.
 Des suspentes ont aussi été ajoutées afin de solidifier l'ensemble.
 Particularité: la cabane verticale de support des ailes est aussi entoillée! Ceci afin d'obtenir une réponse optimale en virage (modèle 2 axes) malgré l'absence de dièdre.
 Un modèle réalisable en peu de temps, ne nécessitant pas un budget important, et très agréable à faire voler en salle ou en extérieur par vent faible!
 A bientôt.



Fabricant Taylorcraft Aircraft
 2 variantes BC fabriquées en 1938
 la variante BE a été fabriquée jusqu'en 1948
 Surface alaire 17m carré
 Poids à vide 287 kg
 Poids en charge 522 kg
 Vitesse max 155 km/h
 Vitesse de croisière 142 km/h
 Altitude max 3660 m

Olivier Vaillant (OO-AV1083)

Voici comme promis toutes les caractéristiques de mon Taylorcraft
 Il était fabriqué par Hangar 9 (n'existe plus dans le catalogue)
 Envergure 2m45
 Longueur 1m61
 Poids 5kg 6
 Hélice 17/9V
 Moteur Turnigy 5060 350 KV
 Voici les mesures du vrai
 Envergure 11m11
 Longueur 6m70
 Hauteur 2m10
 Designer Gilbert Taylor

Présentation de modèles.

Pierre Wittebroodt (OO-AW308) nous a montré une boîte ARF du Nakajima Zéro acheté chez Lindinger. Caractéristiques techniques : E= 2,23 m, P= 9 kg, M de 31 à 50 ccm. Les ailes ont été déshabillées afin de pouvoir les renforcer. En effet, le caisson du longeron principal n'est qu'en structure blasa de 1,5 mm. Le fuselage, d'une pièce en FdV, est très bien détaillé. Bonne construction Pierre.

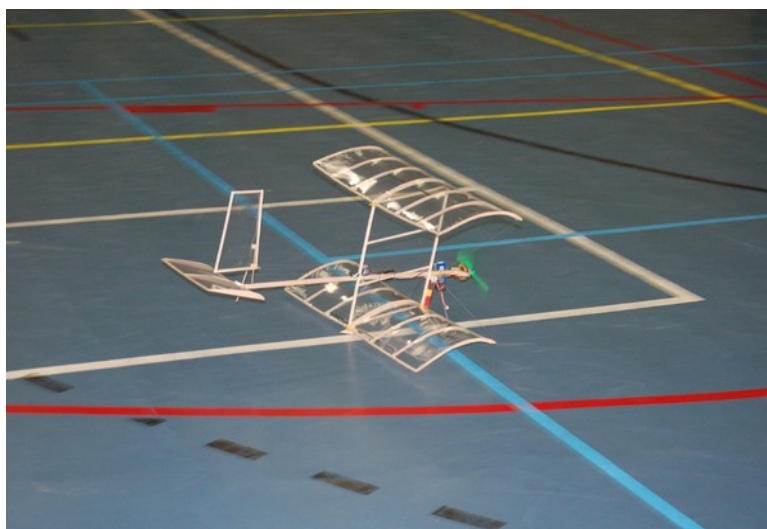


Indoor

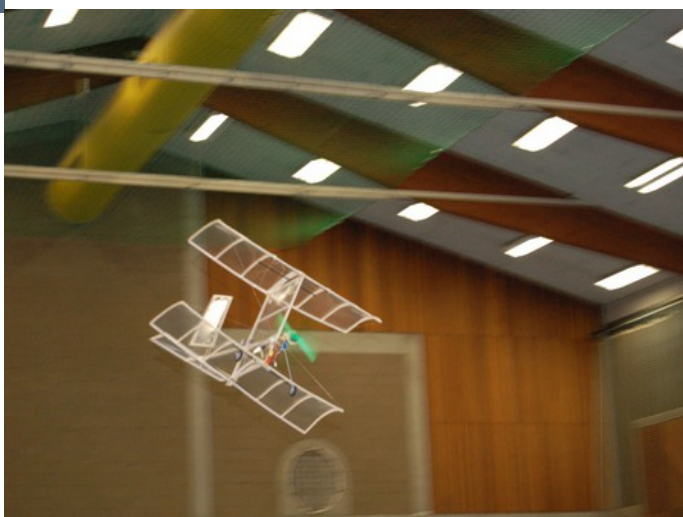
Samedi 31 octobre s'est déroulée notre première séance indoor. 9 inscrits. Cela commence sur les chapeaux de roues, pardon, sur les ...

Quelle ne fut pas notre surprise, lorsque nous avons voulu prendre possession de notre volume de vol, que celle-ci était occupée par une équipe de mini-foot. Renseignements pris sur place, la commune a omis de donner les heures d'occupation au responsable de la salle. Les vols ont débutés avec une demi-heure de retard.

Chaque habitué reprend ses marques: Gilbert sur son banc de touche au goal, Yvan en double commande avec Joelle ; oh ! Sorry ! avec Sacha le fils de Joelle ; Olivier a redéplié ses modèles, Stéfan et son biplan qui tourne en rond inlassablement et imperturbablement telle une horloge,



Georgy, un petit nouveau, et son Extra et Benoît toujours aussi performant dans ses figures. Bonne nouvelle, après un an de fermeture, la cafétéria est à nouveau accessible. Celle-ci est maintenant tenue par des roumains forts enthousiastes. Espérons que cela perdure. Certains d'entre nous ont pu goûter aux spécialités roumaines. Il est possible, sur réservation, de pouvoir se restaurer. A bon entendeur salut.



Indoor

Certains nous offrent une brocante de matériel. Après un long séjour en extérieur on essaye de comprendre le fonctionnement de tout ce petit matériel.



Pas a dire ils en prennent de la place



Avis important : certaines mutuelles interviennent pour un certain montant dans la cotisation club car elle considèrent l'activité comme sportive et de plein air. Renseignez-vous. Cela peut aller jusqu'à la moitié de la cotisation, A bon entendeur salut !



Divers

Le saviez-vous ? Même utilisé comme jouet, votre drone est un aéronef. Pour plus d'info, veuillez consulter le site :

www.mobilit.belgium.be/fr/tranporaerien/Drones.

En vue de développer harmonieusement le secteur prometteur des drones, une réglementation sera publiée prochainement : elle permettra le vol légal de drones, pour les loisirs comme pour l'usage professionnel.

Vous utilisez un drone pour vos loisirs : ce qu'il faut savoir dès à présent !

Même utilisé comme un jouet, le drone est un aéronef soumis au droit aérien.

Vous êtes dès lors responsable de faire voler votre drone en toute sécurité.

Par conséquent, les règles de prudence suivantes sont d'application :

Vous êtes responsable pour chaque vol

Vous êtes tenu de faire voler votre drone en toute sécurité. Dès lors, avant de l'utiliser, prenez le temps de lire attentivement le mode d'emploi et assurez-vous de bien pouvoir maîtriser votre drone.

Avant chaque vol, contrôlez votre drone.

Vérifiez que votre drone est complet et en bon état de fonctionnement, conformément au mode d'emploi.

Pendant le vol, gardez votre drone à vue d'œil, à tout moment.

Vous devez pouvoir en toutes circonstances surveiller votre drone sans l'aide de jumelles ou tout autre support électronique.

Respectez la hauteur maximale autorisée :10 mètres/sol.

Cela correspond environ à la hauteur d'une maison de 2 étages.

Ne survolez ni les personnes, ni les biens.

Veuillez ne pas mettre en danger les personnes et les véhicules à proximité en gardant une distance de sécurité et en restant bien éloigné de tout rassemblement de personnes.

Évitez les zones à risque.

Il est interdit de survoler entre autres, les zones suivantes : les centrales électriques, les installations nucléaires, les prisons et de voler à proximité des aéroports.

Ne faites pas voler votre drone dans l'espace public, en agglomération.

N'utilisez pas votre drone au-dessus de la voie publique, volez à l'intérieur, dans votre jardin ou sur un terrain d'aéromodélisme.

Respectez la vie privée des autres.

Informez vos voisins de ce que vous faites et n'enregistrez pas des images permettant de reconnaître ou d'identifier des personnes sans avoir demandé au préalable leur autorisation.

L'usage commercial d'un drone de loisirs est interdit.

Notez que jusqu'à l'entrée en vigueur de l'arrêté royal, il est interdit d'utiliser un drone de loisir dans toute autre condition!

Divers

Fermeture de la barrière du terrain,

pendant la période hivernale et en fonction du mauvais temps, la barrière d'accès au terrain est fermée afin d'éviter la dégradation par des ornières, cela veut dire qu'il est interdit à tous véhicules de circuler et d'entrer par un accès quelconque sur celui-ci.

A noter qu'uniquement pendant les réunions club une partie sera accessible vu le nombre de voitures.

Cotisations 2016 Agenda 2016

Nous pensons que tous les membres sont au courant que nous limitons les inscriptions .

Afin de simplifier la comptabilité et d'éviter le report d'une année sur l'autre et le rattrapage de montants erronés, le Conseil d'Administration a décidé ce qui suit :

Tout versement anticipé ne sera pas accepté.

Seules les cotisations perçues **APRES** l'assemblée générale du **22 janvier 2016** seront présent en compte. Et uniquement les montants correspondants à la grille de cotisation définie lors de l'**AG du 22/1/2016**. Les versements non conformes seront remboursés sur le compte donneur.

Les cotisations sont à payer entre le **22 Janvier et le 1er Mars**.

Au delà de cette date, les membres sont réputés **démissionnaires** et seront mis en liste d'attente.

Assemblée Générale du C.L.M

le 22 Janvier 2016 à 20 Heures.

au MEMORIAL KONGOLO – 1450 Gentinnes.

Ordre du jour

Allocution du Président

Rapport du Secrétaire

Rapport du Trésorier

Rapport des vérificateurs aux comptes

Vote pour la décharge du Comité

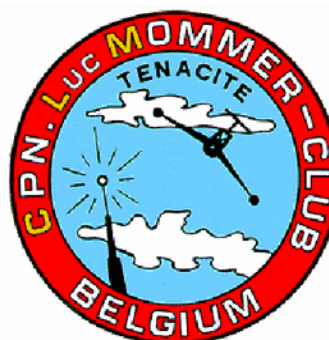
Présentation des candidats Administrateur

Vote pour les nouveaux Administrateurs

Présentation du budget 2016

Vote pour l'approbation du budget 2016

Agenda 2016 et manifestations sportives



Art §1.5. Les membres ont l'obligation d'assister à chaque assemblée générale dont la convocation leur est envoyée par écrit. Un membre dans l'impossibilité d'assister à une assemblée générale, peut se faire représenter par un autre membre en lui remettant une procuration écrite.

Remarque importante

Seuls les membres effectifs, c-à-d les membres ayant deux ans d'ancienneté au sein du club, ont le droit de vote

**Compte rendu de la réunion comité du 13 Novembre 2015**

Absents: n/a.

Excusés : Ernest, Jean-Marie

Secrétariat:

Publier au moniteur : réélection de Geoffrey Mellor, démissions de Claude Couvreur, Stéphane Dechamps, Marc Sambrée, Luc Dellicour, Modification du CA à faire paraître au moniteur pour 2015 : démission Pierrot, Michel, Stéphane, Claude et le décès de Marc, changement de fonction Yvan, élection Christian (**Jean-Jacques**)

On se tient aux résultats des élections lors de l'AG, tels qu'elles ont eu lieu.

On attend Janvier 2016 pour introduire le formulaire.

• Infrastructure:

Frais pour entretien du groupe (**Jean-Marie**)

Tente à remplacer en Février +/- 500€ (**Jean-Marie**), Didier doit prévoir dans le budget 2016.

Ecrire à l'assurance pour introduire un dossier d'assurance pour la tente (**Stefan**)

Frigo à remplacer, contacter Dometic (**Stefan**) (autre marque Tedford), prendre les mesures (**Didier**, budgéter 1.000€)

Grand frigo 220V, prévoir 400€ (**Geoffrey**, voir la promotion en temps voulu)

Grillage bas : le jardinier va retendre la grille et mettre du stabilisé aux piquets (**Yvan**)

Redresser la pente des gouttières (**Jean-Marie**)

Anti-mousse au printemps (**Yvan-Robert**)

Jeter ancienne tonnelle et tente (garder flancs blancs) Robert

Mettre armature pliante dans la malle Robert

Jeter aile, piquets, cartons, chaises cassées Robert

Présidence:

Anniversaire du Club en 2017 (50 ans)

Sweet-shirt (**Didier**)

Faire le suivi du subside de l'AAM pour le stage de construction-fin d'année (**Jean-Jacques** : article pour AAM)

Répartir le subside de l'AAM vers Jean-Jacques et Yvan en échange de notes de frais.

Réserver la date du 22 Janvier 2016 pour l'AG (**Geoffrey**)

Mesures de bruit à encoder par **Jean-Jacques**.

Trésorerie:

Revue des comptes (**Stefan**)

Bar:

Souper de comité au Chevlipont le 18 Décembre 2015 (**Jean-Marie**)

Divers:

Prochaine réunion CLM : Vendredi 4 décembre 2015 à 20h00, au terrain.

Prochaine réunion Comité : Vendredi 11 décembre 2015 à 20h00, au terrain.

Distribution: De Geyter – Dewit – Gillet – Godfroid – Lagneau – Mellor – Pajot – Olbrecht – Wilski

Nous vous invitons à la prochaine réunion mensuelle du Club qui aura lieu au Terrain de MELLERY le vendredi **4 Décembre 2015 à partir de 19 h00**.

Yvan vous servira des Spaghettis à partir de 18h00 au prix de 6 Euros (1 dessert plus 1 ticket compris)

Réservations chez l'intéressé au 02/305.65.39 (ou sur le site du club)

Nous espérons vous voir de plus en plus nombreux : c'est vous qui faites le club!

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance par Stefan.
Présentation de modèles.
Discussions techniques.
Projections, etc.